



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Vacuum Insulation Panel (VIP)

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Vacuum Insulation Panel (VIP)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Isolation thermique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Knauf Insulation
Am Bahnhof
97346 Iphofen
Germany
Tel: +386 (0) 4 5114 104
oem@knaufinsulation.com
www.oem.knaufinsulation.com

Région : Belgique

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Tel: +32 47 66 66326
(Lundi - Vendredi, 08:00 hrs - 17:00 hrs)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non Classé

2.3. Autres dangers

Dangers particuliers Non applicable.

Vacuum Insulation Panel (VIP)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Laine minérale de verre			>89%
Numéro CAS: —	Numéro CE: 926-099-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119472313-44-XXXX	
Indications sur les composants:(1)			

Classification

Non Classé

Film métallisé laminé

1 - 5%

Numéro CAS: —

Classification

Non Classé

Oxyde de calcium

<1%

Numéro CAS: 1305-78-8

Numéro CE: 215-138-9

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475325-36-XXXX

Classification

Skin Irrit. 2 - H315
 Eye Dam. 1 - H318
 STOT SE 3 - H335

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Indications sur les composants

(1) 926-099-9 - Fibres (de silicates) vitreuses artificielles à orientation aléatoire dont le pourcentage pondéral d'oxydes alcalins et d'oxydes alcalinoterreux ($\text{Na}_2\text{O} + \text{K}_2\text{O} + \text{CaO} + \text{MgO} + \text{BaO}$) est supérieur à 18 %, conformes aux exigences de la note Q du règlement n° 1272/2008 et par conséquent non classées quant à leur cancérrogénicité.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	En cas de doute, consulter un médecin rapidement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
Inhalation	Éloigner la victime de la source d'exposition. Rincer la gorge et expulser la poussière des voies respiratoires.
Ingestion	Boire beaucoup d'eau en cas d'ingestion accidentelle.
Contact cutané	En cas d'irritation mécanique, retirer les vêtements contaminés et laver doucement la peau à l'eau froide et au savon.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	L'effet mécanique du contact des fibres avec la peau peut provoquer des démangeaisons temporaires.
-----------------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Vacuum Insulation Panel (VIP)

Information générale Si la réaction indésirable ou la gêne persiste après l'une des expositions susmentionnées, consulter un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau, mousse, dioxyde de carbone (CO₂) et poudre sèche.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Information générale Ces produits ne présentent aucun risque d'incendie en cours d'utilisation ; toutefois, certains matériaux d'emballage ou revêtements peuvent être combustibles. Produits de combustion issus de ce produit et de son emballage - dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et certains gaz à l'état de trace tels que l'ammoniaque, les oxydes d'azote et les substances organiques volatiles.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles En présence de concentrations élevées de poussière, utiliser l'équipement de protection individuelle indiqué à la section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Non pertinent.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Eviter la formation et la dispersion de poussières. Aspirer ou humidifier à l'aide d'eau pulvérisée avant de brosser. Collecter le déversement avec un balai et une pelle, ou assimilé et réutiliser, si possible.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Ne pas couper, abîmer ou percer le produit afin de garantir sa performance. Eviter l'inhalation de poussières et vapeurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Vacuum Insulation Panel (VIP)

Précautions de stockage Pour garantir une performance optimale des produits, une fois l'emballage retiré ou ouvert, les produits doivent être conservés en intérieur ou recouverts afin de les protéger contre la pénétration d'eau de pluie ou de neige.
Les conditions de stockage doivent garantir la stabilité des produits empilés et une utilisation selon la méthode du premier entré - premier sorti (PEPS) est recommandée.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Isolation thermique

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Laine minérale de verre

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP/GVBB 10 mg/m³ Verre (fibres ou poussières de)

Oxyde de calcium

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 2 mg/m³

Dans des conditions d'utilisation normales, il n'y aura aucune exposition.

Il n'y aura exposition que si le produit est coupé ou abîmé.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser une ventilation mécanique s'il y a un risque de manipulation impliquant la formation de poussières dans l'air.

Protection des yeux/du visage Utiliser des lunettes, surtout en cas de manipulation au-dessus des épaules. Le port d'un équipement de protection des yeux conforme à la norme EN 166 est conseillé.

Protection des mains Utiliser des gants pour éviter les démangeaisons, conformément à la norme EN 388.

Autre protection de la peau et du corps Couvrir la peau exposée.

Mesures d'hygiène Après chaque contact avec ce produit, se laver les mains à l'eau froide et au savon.

Protection respiratoire Le port d'un type de masque intégral conforme à la norme EN 149 FFP1 est recommandé lors de l'utilisation de ces produits dans un espace confiné ou lors d'opérations susceptibles de générer des émissions de poussière.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide. Panneau.
Odeur	Non pertinent.
Seuil olfactif	Pas de données disponibles.
pH	Non pertinent.
Point de fusion	Non pertinent.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non pertinent.
Point d'éclair	Non pertinent.
Taux d'évaporation	Non pertinent.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non pertinent.

Vacuum Insulation Panel (VIP)

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non pertinent.
Pression de vapeur	Non pertinent.
Densité de vapeur	Non pertinent.
Densité relative	Laine minérale de verre - 200 - 260 kg/m ³
Solubilité(s)	Généralement chimiquement inerte et insoluble dans l'eau.
Température d'auto-inflammabilité	Non pertinent.
Température de décomposition	Non pertinent.
Viscosité	Non pertinent.
Propriétés explosives	Non pertinent.
Propriétés comburantes	Non pertinent.

9.2. Autres informations

Diamètre nominal des fibres.	3 - 5 µm
Longueur, poids, diamètre moyen géométrique moins 2 erreurs standard	< 6 µm
Orientation des fibres	aléatoire

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable en conditions normales d'utilisation.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucun en conditions normales d'utilisation.
---	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Éviter toute exposition à de fortes températures, à l'humidité ou à la lumière directe du soleil.
----------------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Éviter le contact avec les matières suivantes: Acides forts. Bases fortes. Eau, humidité.
-------------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Aucun à température ambiante. Produits de combustion issus de ce produit et de son emballage - dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et certains gaz à l'état de trace tels que l'ammoniaque, les oxydes d'azote et les substances organiques volatiles.
--	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Vacuum Insulation Panel (VIP)

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

Information générale

Classement non applicable à ce produit ; conformément au règlement européen 1272/2008, note Q.

Informations toxicologiques sur les composants

Laine minérale de verre

Effets toxicologiques Dans des conditions d'utilisation normales, il n'y aura aucune exposition. Il n'y aura exposition que si le produit est coupé ou abîmé.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée L'effet mécanique du contact des fibres avec la peau peut provoquer des démangeaisons temporaires.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Vacuum Insulation Panel (VIP)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Oxyde de calcium

Effets toxicologiques Dans des conditions d'utilisation normales, il n'y aura aucune exposition. Il n'y aura exposition que si le produit est coupé ou abîmé.

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >2000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >2500 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ >6.04 mg/l, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Dose: 0.5 g, 4 heures, Lapin Irritante. Données de références croisées.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Dose: 100 mg, 1 heure, Lapin Provoque des lésions oculaires graves.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOAEL 279.5 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Données de références croisées.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité maternelle:, Toxicité pour le développement: - NOAEL: ≥440 mg/kg p.c. /jour, Orale, Souris

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. STOT SE 3 - H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité Ce produit n'est pas écotoxique pour l'air, l'eau ou le sol, de par sa composition.

Informations écologiques sur les composants

Oxyde de calcium

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 50.6 mg/l, Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Données de références croisées.

Vacuum Insulation Panel (VIP)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 49.1 mg/l, Daphnia magna Données de références croisées.
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 184.57 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Données de références croisées.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit contient majoritairement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

Informations écologiques sur les composants

Oxyde de calcium

Persistance et dégradabilité La substance est inorganique. Non pertinent.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Informations écologiques sur les composants

Oxyde de calcium

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Non considéré comme mobile.

Informations écologiques sur les composants

Oxyde de calcium

Mobilité Soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.

Méthodes de traitement des déchets Éliminer conformément aux réglementations et procédures en vigueur dans le pays d'utilisation ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

Vacuum Insulation Panel (VIP)

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Le Règlement européen n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH), promulgué le 1er juin 2007, exige la fourniture de fiches techniques de sécurité (SDS) relatives aux substances et mélanges / préparations dangereux.
Les produits de Knauf Insulation sont définis comme des articles dans le cadre de la réglementation REACH et, à ce titre, une fiche de données de sécurité n'est donc pas légalement obligatoire pour ces produits.
Conformément à la pratique et aux engagements volontaires du secteur d'activités, Knauf Insulation a décidé de continuer à fournir les informations appropriées à ses clients dans le but de garantir une maintenance et une utilisation en toute sécurité tout au long de la durée de vie du produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non pertinent.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Vacuum Insulation Panel (VIP)

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
CAS: Chemical Abstracts Service.
CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
ONU: Organisation des Nations unies.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

Information générale

Tous les produits fabriqués par Knauf Insulation sont composés de fibres non classifiées et sont certifiés par l'EUCB.

EUCB, European Certification Board of Mineral Wool Products - www.euceb.org. L'EUCB certifie que la composition chimique des fibres fabriquées est comprise dans les plages de référence d'exonération des fibres, qui ont été testées conformément aux protocoles européens et prouvées conformes à la note Q, les critères d'exonération pour la carcinogénicité, du règlement européen 1272/2008.

Les producteurs de laine minérale s'engagent, auprès de l'EUCB, à :

- communiquer les rapports d'échantillonnage et d'analyse établis par des laboratoires agréés par l'EUCB, attestant de la conformité des fibres avec l'un des quatre critères d'exonération stipulés dans la Note Q,
- se soumettre au contrôle réalisé deux fois par an dans chaque unité de production par un tiers indépendant agréé par l'EUCB (échantillonnage et conformité avec la composition chimique initiale),
- mettre en place des procédures d'auto-contrôle interne de chaque unité de production.

Les produits conformes aux exigences de certification EUCB sont reconnaissables au logo EUCB imprimé sur leur emballage.

Des informations supplémentaires sont disponibles auprès de :

www.euceb.org www.knaufinsulation.com



Commentaires sur la révision

C'est la première version.

Date de révision

19/10/2017

Numéro de FDS

4821

Mentions de danger dans leur intégralité

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Autres informations

(Mentions de danger - Oxyde de calcium)

Vacuum Insulation Panel (VIP)

Cette fiche technique de sécurité / fiche technique du produit ne constitue pas une évaluation du lieu de travail. Les informations contenues dans le présent document représentent l'état de nos connaissances concernant ce produit à la date de publication de ce document. Nous attirons l'attention des utilisateurs sur les risques courus en cas d'utilisation de ce produit à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu.